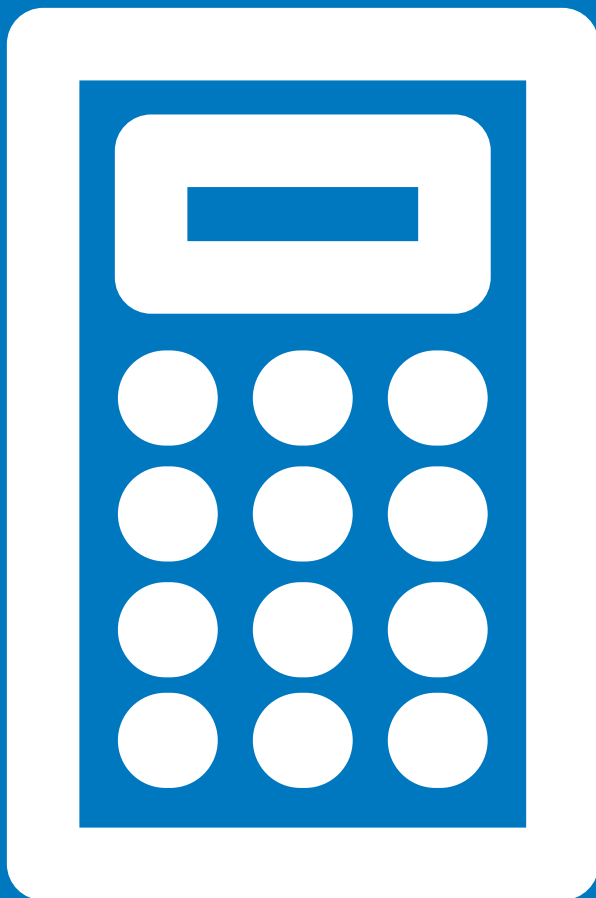
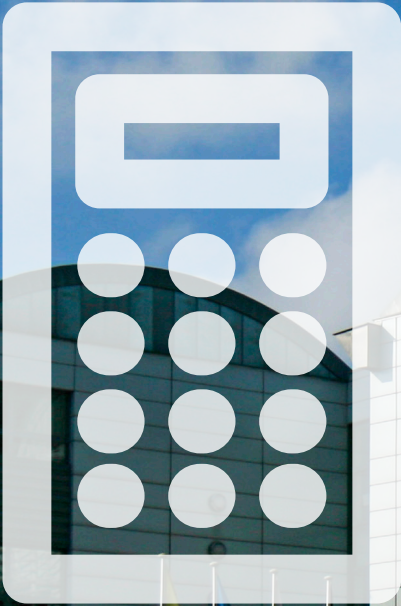


BACHELIER EN COMPTABILITÉ





Province
de Liège

Haute Ecole de la
Province de Liège

CAMPUS 2000



BACHELIER EN COMPTABILITÉ

QUELS SONT LES RÔLES DU BACHELIER EN COMPTABILITÉ ?

- Être responsable de la tenue, de l'exploitation et de la vérification des comptes et des opérations financières des entreprises, organismes ou administrations (comptes de patrimoine, de tiers et de gestion) ;
- Respecter et appliquer toutes les prescriptions légales dans les matières comptables, commerciales, fiscales, financières et sociales.

QUELS SONT SES DOMAINES D' ACTIONS ?

- Entreprises privées, mixtes ou publiques de toute dimension, nationales ou internationales ;
- Administrations publiques et organismes parastataux ;
- Organismes hospitaliers et d'action sociale ;
- Bureaux d'experts-comptables, de réviseurs d'entreprises, de conseillers fiscaux et des firmes d'audit de gestion.

NOUVELLE ORGANISATION DES ÉTUDES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La nouvelle organisation des études supérieures instaurée par le **Décret du 7 novembre 2013** - plus communément appelé « **Décret Paysage** » - prévoit l'agencement modulaire des diverses **Activités d'Apprentissage (AA)** : cours théoriques, pratiques, projets, activités d'intégration professionnelle, stage, TFE/mémoire...) constitutives d'un cursus, regroupées en **Unités d'Enseignement (UE)**.

CRÉDIT ECTS

Les **Unités d'Enseignement** d'un programme sont planifiées de manière à ce que la **charge de travail** de l'étudiant soit répartie de manière équilibrée sur l'ensemble de son cycle d'études (bachelier, master ou spécialisation). L'outil de mesure de cette charge de travail est le **crédit ECTS**, qui représente le travail de l'étudiant tant en présentiel que pour d'autres types d'activités (travail à la maison, visites pédagogiques...).

BLOC

Chaque **bloc annuel** prévoit **60 ECTS** répartis entre ses différents quadrimestres. Comme vous pourrez le lire dans les tableaux de cette brochure, les **Unités d'Enseignement** sont organisées au 1^{er} quadrimestre (Q1), au 2^e (Q2) ou sur toute l'année (*Annuelles*). Certaines d'entre elles peuvent être suivies au Q1 ou au Q2 en fonction de la répartition des étudiants dans des groupes.

RYTHME DES ÉTUDES

L'étudiant qui entame ses études doit inscrire à son programme annuel les 60 premiers crédits du cycle (soit les 60 crédits constituant le bloc 1 défini dans le programme détaillé de la section).

A l'issue du bloc 1, 3 situations peuvent être distinguées :

1. **L'étudiant a acquis les 60 crédits de son programme annuel.** L'année académique suivante, il lui est conseillé d'inscrire à son programme les 60 crédits du 2^e bloc, pour permettre la prise en compte des paliers progressifs de l'apprentissage définis dans le programme détaillé de la section et pour répartir de manière optimale et équilibrée sa charge de travail.
2. **L'étudiant a acquis au moins 45 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle. **MINIMUM 60 CRÉDITS**
3. **L'étudiant a acquis au moins 30 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle, mais la charge annuelle de son programme ne peut pas excéder 60 crédits. **MAXIMUM 60 CRÉDITS**

L'étudiant n'est pas libre d'établir un programme « à la carte ». Il doit inscrire à son programme annuel les éventuels crédits non-acquis du bloc 1 et choisir ses unités d'enseignement dans les blocs suivants en respectant les contraintes découlant des notions de corequis et de prérequis.

(1) Les dates de début et de fin des quadrimestres sont les suivantes :

- 1^{er} quadrimestre : du 14 septembre au 31 janvier
- 2^e quadrimestre : du 1^{er} février au 30 juin
- 3^e quadrimestre : du 1^{er} juillet au 13 septembre

APPRENDRE durant 3 blocs d'études pour obtenir le diplôme de BACHELIER EN COMPTABILITÉ

Après un stage complémentaire, le jeune diplômé peut exercer la fonction d'expert-comptable ou de comptable indépendant. Il peut suivre les stages de l'IPCF (Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés). Il est également préparé à présenter l'examen d'entrée de l'IEC (Institut des Experts-Comptables). Dans le cadre de sa formation, dès le 2^e bloc, deux options s'offrent à l'étudiant :

OPTION FISCALITÉ

L'étudiant est plus particulièrement destiné à exercer des fonctions de contrôleur fiscal pour le compte des administrations publiques ou de conseiller fiscal auprès des personnes et entreprises privées.

OPTION GESTION

L'étudiant est plus particulièrement destiné à exercer les fonctions de responsable d'un service comptable, d'un service budgets, d'un service d'audit interne et d'administrateur de sociétés de capitaux ou de gérant de sociétés de personnes.

Année académique : 2019/2020

Bachelier en comptabilité

Bloc : 1*

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Communication - Module 1		5		Annuel
Techniques d'expression écrite et orale en langue française			60	
Comptabilité - module 1		10		Annuel
Comptabilité générale			150	
Comptabilité analytique - module 1		3		Q2
Comptabilité analytique - partim 1			30	
Deuxième langue - niv. 1		7		Annuel
Choix :	Allemand		75	
	Anglais			
	Néerlandais			
Droit - module 1		7		Annuel
Droit civil			60	
Droit d'enregistrement et droit de succession			30	
Economie générale et/ou appliquée		4		Q1
Economie financière			30	
Economie générale			30	
Fiscalité directe - Module 1		6		Annuel
Impôt des personnes physiques			75	
Gestion budgétaire		3		Q2
Gestion budgétaire			45	
Organisation et gestion de l'entreprise - approfondissement		3		Q2
Droit des sociétés			30	
Organisation et gestion de l'entreprise - introduction		2		Q1
Organisation et gestion de l'entreprise - introduction			30	
Statistique et informatique - module 1		7		Annuel
Informatique			60	
Mathématique et/ou statistique financière			45	
Troisième langue - niv. 1		3		Q2
Choix :	Allemand		30	
	Anglais			
	Néerlandais			
TOTAL		60	780	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Communication - Module 2		2		Q1
	Techniques d'expression écrite en langue française		15	
	Techniques d'expression orale en langue française		15	
Comptabilité - module 2		4		Q1
	Compléments de comptabilité		60	
Comptabilité analytique - module 2		4		Q2
	Comptabilité analytique - partim 2		45	
Comptabilité des sociétés		6		Q2
	Comptabilité des sociétés		75	
Contrôle - module 1		2		Q2
	Analyse financière		30	
Deuxième langue - niv. 2		4		Annuel
	Choix : Allemand		60	
	Anglais			
	Néerlandais			
Droit module 2		4		Q1
	Droit commercial		30	
	Droit des assurances		30	
Economie générale et appliquée/ Statistique - module 2		6		Q2
	Mathématique et/ou statistique financière		15	
	Méthodes de gestion		60	
Fiscalité directe		4		Q1
	Impôt des sociétés		45	
Fiscalité indirecte		2		Q1
	TVA		45	
GESTION: Compléments de gestion		7		Q2
	Gestion appliquée		45	
	Méthodes quantitatives de gestion		30	
Gestion des ressources humaines		4		Q1
	Aspects de législation sociale appliquée au domaine de la comptabilité		30	
	Gestion des ressources humaines		30	
GESTION: Marchés boursiers		3		Q1
	Marchés boursiers		30	
GESTION: Troisième langue - niv. 1		2		Q1
	Choix : Allemand		30	
	Anglais			
	Néerlandais			
Informatique - module 2		4		Q2
	Informatique y compris utilisation de logiciels comptables		60	
Intégration socio-professionnelle		2		Annuel
	Consultance création d'entreprise		30	
	Négociales		15	
	Séminaire d'insertion professionnelle		15	
TOTAL		60	840	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Communication - Module 2		2		Q1
	Techniques d'expression écrite en langue française		15	
	Techniques d'expression orale en langue française		15	
Comptabilité - module 2		4		Q1
	Compléments de comptabilité		60	
Comptabilité analytique - module 2		4		Q2
	Comptabilité analytique - partim 2		45	
Comptabilité des sociétés		6		Q2
	Comptabilité des sociétés		75	
Contrôle - module 1		2		Q2
	Analyse financière		30	
Deuxième langue - niv. 2		4		Annuel
	Choix : Allemand		60	
	Anglais			
	Néerlandais			
Droit module 2		4		Q1
	Droit commercial		30	
	Droit des assurances		30	
Economie générale et appliquée/ Statistique - module 2		6		Q2
	Mathématique et/ou statistique financière		15	
	Méthodes de gestion		60	
FISCALITE: Complément de fiscalité directe - module 1		4		Q2
	Complément de fiscalité IPP		30	
	Complément de fiscalité ISOC		30	
Fiscalité directe		4		Q1
	Impôt des sociétés		45	
Fiscalité indirecte		2		Q1
	TVA		45	
FISCALITE: Procédures fiscales et finances publiques		6		Q1
	Finances publiques		30	
	Procédures fiscales et recouvrement		45	
FISCALITE: Troisième langue - niv. 1		2		Q1
	Choix : Allemand		30	
	Anglais			
	Néerlandais			
Gestion des ressources humaines		4		Q1
	Aspects de législation sociale appliquée au domaine de la comptabilité		30	
	Gestion des ressources humaines		30	
Informatique - module 2		4		Q2
	Informatique y compris utilisation de logiciels comptables		60	
Intégration socio-professionnelle		2		Annuel
	Consultance création d'entreprise		30	
	Négociales		15	
	Séminaire d'insertion professionnelle		15	
TOTAL		60	870	

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
AIP 1: Stage		15		Annuel
Stage			345	
AIP 2: TFE		15		Annuel
Séminaire de rédaction du TFE			15	
TFE			0	
Comptabilité - module 3		5		Q1
Application financière et comptable			60	
Compléments de comptabilité: comptabilité des associations			30	
Contrôle - module 2		4		Q1
Analyse et contrôle			60	
Déontologie			15	
Deuxième langue - niv. 3		4		Q1
Choix :	Allemand		30	
	Anglais			
	Néerlandais			
FISCALITE: Compléments de fiscalité directe - module 2		6		Q1
Complément de fiscalité IPP			30	
Complément de fiscalité ISOC			30	
Impôts régionaux et locaux			15	
FISCALITE: Compléments de fiscalité indirecte		3		Q1
Compléments de TVA			30	
FISCALITE: Fiscalité européenne		3		Q1
Fiscalité européenne et internationale			30	
Informatique - module 3		2		Q1
e-Compétences			15	
Stratégie financière		3		Q1
Gestion financière			30	
Marchés publics			15	
TOTAL		60	750	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
AIP 1: Stage		15		Annuel
Stage			345	
AIP 2: TFE		15		Annuel
Séminaire de rédaction du TFE			15	
TFE			0	
Comptabilité - module 3		5		Q1
Application financière et comptable			60	
Compléments de comptabilité: comptabilité des associations			30	
Contrôle - module 2		4		Q1
Analyse et contrôle			60	
Déontologie			15	
Deuxième langue - niv. 3		4		Q1
Choix :	Allemand		30	
	Anglais			
	Néerlandais			
GESTION: Compléments de gestion - module 2		10		Q1
Gestion emplois ressources et études de cas			105	
GESTION: Finances internationales		2		Q1
Finances internationales			30	
Informatique - module 3		2		Q1
e-Compétences			15	
Stratégie financière		3		Q1
Gestion financière			30	
Marchés publics			15	
TOTAL		60	750	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be



ASPECTS PRATIQUES



PRATIQUER LE MÉTIER

Le travail s'effectue par petits groupes, adoptant la pédagogie du concret (observations, réalisations...). Un juste équilibre entre la théorie et la pratique est la base de notre enseignement. La rencontre avec le futur terrain professionnel est organisée dès la 1^{ère} année via des séminaires, des visites en entreprises, conférences...

La majorité des secteurs économiques, et donc la comptabilité, évoluent au rythme d'une digitalisation, toujours plus importante. À la HEPL, ce cursus intègre cette nouvelle tendance.

LORS DU 3^e BLOC (345 HEURES DE STAGE)

La formation de Bachelier en Comptabilité prévoit un stage de 15 semaines d'intégration professionnelle dans un service correspondant à la section ainsi qu'à l'option choisie (banque et finance, fiscalité ou gestion). L'objectif du stage est d'initier l'étudiant à la pratique du métier.

Le stage se déroule lors du second semestre du 3^e bloc du cursus, au terme de l'apprentissage théorique. Il permet ainsi d'intégrer efficacement les acquis théoriques en les confrontant à la réalité de terrain. Au travers du stage et à titre d'exemple, l'étudiant participe à la gestion de l'entreprise, à l'élaboration des comptes, aux clôtures TVA, à l'élaboration de budgets, aux plans financiers ou calculs de ratios.

A l'issue de ce stage, l'étudiant est amené à rédiger un travail de fin d'études en liaison habituelle avec les problématiques abordées lors des activités d'intégration professionnelle. Le TFE permet de démontrer la capacité de l'étudiant à traiter, analyser et établir des recommandations selon les savoirs et les compétences acquis durant les 3 années d'études.

EXEMPLES DE LIEU DE STAGE

- fiduciaires,
- petites et moyennes entreprises comptables,
- entreprises (service financier ou comptable),
- banques et organismes de financements,
- hôpitaux,
- communes et CPAS,
- ...

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC LE TERRAIN

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants expérimentés et de professionnels du secteur, s'attache à proposer un cursus adapté à la demande du milieu professionnel, en associant étroitement théorie et pratique.

Notre Haute École est soucieuse d'offrir aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi.

La HEPL développe (grâce aux stages, séminaires, visites, formations continues, projets de recherche...) des partenariats multiples avec les milieux professionnels.

Les étudiants, tout au long de leur cursus et quelle que soit leur section, peuvent recevoir une **information**, une **aide** ou un **soutien**. En effet, la HEPL veille particulièrement à assurer à ses étudiants une écoute attentive et à leur faciliter les contacts avec ses équipes pédagogiques et administratives : à la Haute École de la Province de Liège, les étudiants bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis leur accueil jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

RÉUSSIR

Le **SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE (SAR)** vous propose différents outils pour soutenir votre projet d'études et ainsi vous aider à le faire aboutir :

- test de français ;
- remédiations en maîtrise de la langue française ;
- remédiations en langues, mathématiques, biochimie... ;
- tables de conversation (langues étrangères et français) ;
- ateliers de méthodologie des études ;
- manuels d'auto-formation ;
- tutorat pédagogique ;
- ateliers de gestion du stress.

Le SAR vous propose aussi, tout au long de l'année, des **ENTRETIENS INDIVIDUELS** pour vous aider à faire le point sur votre méthode de travail et **VOUS ORIENTER** vers les différentes aides que la Haute École met à votre disposition. Les deux premières semaines de septembre sont consacrées à des activités préparatoires. Modules au choix : méthodes de travail (mémorisation, planification, synthèse...), remises à niveau (math, langues, chimie...), auto-évaluation.

COMMUNIQUER

La Haute École met à disposition de ses étudiants et professeurs **L'ÉCOLE VIRTUELLE**, une **PLATEFORME INTERNET SÉCURISÉE** qui complète et prolonge la relation d'apprentissage et assure un rôle de communication tant pédagogique qu'administrative. Dès son inscription, chaque étudiant reçoit le code d'accès personnel qui lui permettra de naviguer sur cette plateforme virtuelle.

Grâce à ce véritable campus virtuel accessible via n'importe quelle connexion Internet, chacun est en mesure de communiquer avec tous.

Une boîte aux lettres électronique de 10 Go est opérationnelle pour chaque étudiant sous la forme prenom.nom@student.hepl.be ainsi qu'un espace de stockage en ligne de 25 Go.

NOTES DE COURS

Conformément au décret du 19 juillet 2010, les notes de cours sont disponibles gratuitement en version électronique sur l'École virtuelle. Les étudiants ont également la possibilité de les acquérir en version papier auprès de la Haute École, via le pack de supports de cours. Il inclut les syllabus utilisés comme supports de cours par les enseignants. Les étudiants inscrits à la Haute École peuvent consulter le contenu de leur pack via l'École virtuelle. L'achat du pack via la Haute École n'est pas obligatoire. Nous souhaitons simplement offrir ce service à un prix attractif et en garantissant la qualité de fabrication.

SUPPORTS DE COURS DE LA HEPL

Stéphanie DODEIGNE

Coordination

+32 (0)4 279 55 59

stephanie.dodeigne@provincedeliege.be

PARTIR EN ÉRASMUS

- Vous souhaitez perfectionner votre connaissance en langues étrangères ?
- Vous avez envie d'élargir votre horizon culturel ?
- Vous désirez rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences ?

Si c'est le cas, le Bureau des relations internationales peut vous proposer de participer à un programme de mobilité qui vous permettra de passer une année académique (ou une partie) dans une Haute École ou une Université partenaire, à travers le monde.

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

Philippe PARMENTIER

Coordination

+32 (0)4 279 55 14

philippe.parmentier@hepl.be

Morgane LAMOUREUX

Gestionnaire

+32 (0)4 279 55 74

morgane.lamoureux@hepl.be

BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

La HEPL est attentive à fournir à tous ses étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Ils peuvent de la sorte profiter en son sein de ressources au carrefour des pédagogies et des métiers, avec notamment des **LABORATOIRES SPÉCIALISÉS**, ainsi que des **BIBLIOTHÈQUES** et **AUDITOIRES** équipés des **NOUVELLES TECHNOLOGIES** de l'information et de la communication.

Les étudiants disposent de plusieurs bibliothèques où ils peuvent consulter et emporter des publications et revues spécialisées. L'ensemble des travaux de fin d'études réalisés à ce jour par les étudiants peuvent y être consultés.

ÊTRE REPRÉSENTÉ

Le **CONSEIL DES ÉTUDIANTS** a comme mission principale de représenter l'ensemble des étudiants au sein des différents organes de la Haute École. Le CEHEPL (Conseil des Étudiants de la Haute École de la Province de Liège) soutient les projets qui ont pour objectif l'épanouissement culturel, social, sportif et intellectuel des étudiants de la HEPL.

CONSEIL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

cehepl@student.hepl.be

RECHERCHER UN EMPLOI

La **CELLULE EMPLOI** est à votre disposition pendant et après vos études (possibilité de déposer votre CV, de consulter des offres d'emploi ou jobs d'étudiant...). De plus, la Cellule Emploi vous accompagne après l'obtention de votre diplôme via un réseau alumni (conférences, renseignements administratifs, examens du SELOR, formations continues, nouvelles spécialisations...).

CELLULE EMPLOI

Marylène WRONA

+32 (0)4 279 55 50

marylene.wrona@provincedeliege.be

TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Le **SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS** a pour objectif de favoriser l'accès aux formations à un maximum d'étudiants et de promouvoir l'égalité des chances de réussite au cours des études. Il apporte également des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les étudiants dans leur vie quotidienne et au cours de leur parcours académique.

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

Place de la République française 1

4000 Liège

+32 (0)4 279 69 69

hepl.servicesocial@provincedeliege.be

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS UN STATUT SPÉCIFIQUE

- a. Tout étudiant de la HEPL, répondant aux critères de déficience avérée, trouble spécifique d'apprentissage ou maladie invalidante, pourra bénéficier d'un plan d'accompagnement individualisé (PAI) via un aménagement raisonnable et nécessaire à sa situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de ses études y compris les stages et les activités d'intégration professionnelle.

SERVICE INCLUSION

Cindy STEFANOVIC - cindy.stefanovic@hepl.be

- b. La Cellule « Sportif de Haut niveau » peut aider l'étudiant à mener de front et à bien une carrière sportive et ses études via un allègement ou des aménagements d'horaires.

CELLULE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Renaud MARTENS - renaud.martens@provincedeliege.be

- c. La Cellule « étudiant-entrepreneur » valorise, soutient et encadre l'étudiant qui souhaite obtenir le statut entrepreneur. Pour obtenir ce statut, il faut soit :
- avoir un projet d'entreprise à développer pendant les études ;
 - être en phase de démarrage ou de reprise d'une entreprise ;
 - être déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise.

CELLULE ETUDIANT-ENTREPRENEUR

Sophie PORTIER - sophie.portier@hepl.be

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

Le **SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ** est composé de médecins et d'infirmiers. Ceux-ci se consacrent non seulement aux bilans de santé des étudiants de première année, à la mise en ordre des vaccinations, mais aussi au développement de la qualité de vie et du bien-être à la Haute École, notamment au travers de projets santé.

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA HEPL

pse.coordination@provincedeliege.be

L'**ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL** propose aux étudiants de la HEPL de participer, entre autres, à des championnats et tournois de football en salle, basketball, tennis de table, football et volley-ball. De plus, la cellule « Sportifs de haut niveau » offre aux étudiants reconnus « espoirs sportifs » un soutien logistique d'accompagnement à la réalisation de leur cursus académique.

ASEP

asep.secretariat@provincedeliege.be

RESTAURATION : la plupart des sites de la Haute École disposent d'une cafétéria qui propose une petite restauration ou d'un restaurant qui présente chaque jour à midi, soit une formule « self-service », soit un plat du jour chaud et un menu en variante.

A proximité des sites de la HEPL, on trouve également des sandwichereries, des restaurants et des brasseries qui offrent des repas de qualité à des prix raisonnables.

SE LOGER

LES ÉTUDIANTS DE LA HAUTE ÉCOLE ONT LA POSSIBILITÉ DE LOUER :

- soit une chambre dans un des internats provinciaux situés à proximité des différents sites de la Haute École ;
- soit un autre logement : kot, studio...

LES INTERNATS PROVINCIAUX

Habituellement, les internats sont ouverts du dimanche (20h) au vendredi (18h), à l'exception de l'internat de Seraing qui est également ouvert le week-end.

Tous les internats offrent des chambres individuelles équipées d'eau chaude et froide. Des douches, des salles TV et de détente, des kitchenettes sont également mises à disposition dans la plupart des internats.

Nos internats se situent à Seraing, Jemeppe, Liège, Herstal, La Reid et Verviers.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet :

www.hepl.be (onglet Services, Logement)

LES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

Les secrétariats des étudiants disposent d'une liste de logements disponibles à proximité des sites de la Haute École (kots, studios, etc.).

Le **Centre J** répertorie et met à disposition les adresses de location. Il apporte aussi tous les renseignements utiles en matière de location (bail, assurance, caution...).

www.liege.be/jeunesse/centre-j

S'INSCRIRE

DROIT D'INSCRIPTION

Tous les étudiants sont tenus de verser un droit d'inscription aux cours (également appelé minerval), dont le montant est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'année académique 2019-2020, il s'élève, pour les études de niveau « Bachelier », à :

- 175,01 € en 1^{er} bloc et en 2^e bloc (par année académique) ;
- 227,24 € en 3^e bloc.

Pour les étudiants de condition modeste, le montant est ramené à :

- 64,01 € en 1^{er} et en 2^e bloc ;
- 116,23 € en 3^e bloc.

Pour les étudiants bénéficiant d'une allocation d'études, le montant est ramené à :

- 0 €.

Certains étudiants provenant de pays hors Union Européenne doivent en outre payer un droit d'inscription spécifique qui s'élève à :

- 992 € par bloc.

CONTACT

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS

Natacha PILAWSKI

+32 (0)4 279 55 12

natacha.pilawski@provincedeliege.be

COORDINATION DE LA SECTION

Vinciane MATHUES

vinciane.mathues@hepl.be

ADRESSE & ACCÈS

BACHELIER EN COMPTABILITÉ

Haute École de la Province de Liège

Avenue Montesquieu, 6

4101 Jemeppe-Sur-Meuse

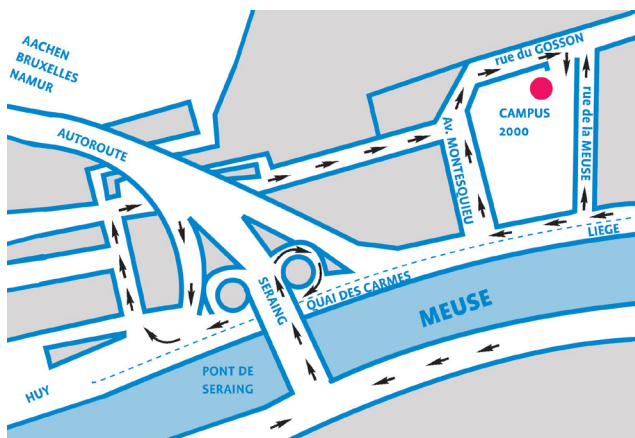
Bus :

gare routière de Jemeppe
à proximité du site.

Train :

arrêt « Pont de Seraing »
à 200 mètres du site.

Parking : dans les rues
avoisinentes.



Découvrez toutes nos formations sur

www.hepl.be

CONTACT

hepl@provincedeliege.be

04 279 55 20

 www.hepl.be

Editeur responsable : Province de Liège, place St Lambert 18A - 4000 Liège - PAO SPIC DGE Seraing

BACHELIER EN COMPTABILITÉ

Haute Ecole de la Province de Liège

Siège social : Avenue Montesquieu 6 - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse



PÔLE ACADÉMIQUE
LIÈGE-LUXEMBOURG



Haute Ecole de la Province de Liège